

# MARSEILLE PORTRAITS DE TERRITOIRES

## LA VALLEE DE L'HUVEAUNE

Numéro 1 – Janvier 2009

Ce recueil d'indicateurs socio-économiques les plus récents sur la Vallée de l'Huveaune a pour objectif la réalisation de portraits de territoires. Véritables outils d'aide à la décision, ils concentrent des informations sur la démographie, l'activité économique et le marché du travail.

### Quels habitants dans la Vallée de l'Huveaune ? (source : INSEE, 2005, population municipale 2006)

#### Une croissance de population inférieure à celle de la ville de Marseille

Environ un marseillais sur huit habite la vallée de l'Huveaune (10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissement), soit 105 839 habitants en 2006. Ce territoire est en faible croissance de population (+0,43 % de croissance annuelle depuis 1999) et n'enregistre qu'un gain d'environ 3 159 habitants depuis 1999. Les rythmes de croissance de la population dans ces deux arrondissements (respectivement + 0,29 % et + 0,56 %) sont inférieurs à celui de l'ensemble de la ville (+ 0,71 %). Le 10<sup>ème</sup> affiche l'une des plus faibles croissances de la ville. Cet arrondissement, et le 7<sup>ème</sup> qui lui perd des habitants, sont les seuls arrondissements de Marseille à afficher cette tendance entre 1999 et 2006. Cette évolution démographique s'explique de la même manière dans les deux arrondissements de la Vallée de l'Huveaune : un solde naturel (naissances – décès) excédentaire et un solde migratoire (arrivées – départs) positif mais faible.

Une partie du 10<sup>ème</sup> arrondissement a récemment bénéficié d'un renouvellement résidentiel à l'image de La Capelette ou de Menpenti dont les effets ne sont pas encore visibles au travers des données du recensement datées de 2006. Environ 16,4 % des opérations de constructions de plus de trois logements réalisées à Marseille depuis 1999 ont eu lieu dans ces arrondissements.

Les habitants du 11<sup>ème</sup> sont plutôt jeunes. A Marseille, un peu plus de la moitié de la population a moins de 40 ans. Cette part est la même dans les deux arrondissements de la Vallée de l'Huveaune. Toutefois, la part des moins de 20 ans est légèrement supérieure dans le 11<sup>ème</sup> comparativement à Marseille (27 % contre 25 %).

Tableau 1 - L'évolution de la population dans la Vallée de l'Huveaune

	Population municipale 2006	Taux de variation annuel depuis 1999
10 <sup>ème</sup> arrondissement	50 140	+ 0,29 %
11 <sup>ème</sup> arrondissement	55 699	+ 0,56 %
Vallée de l'Huveaune	105 839	+ 0,43 %
Marseille	839 043	+ 0,71 %

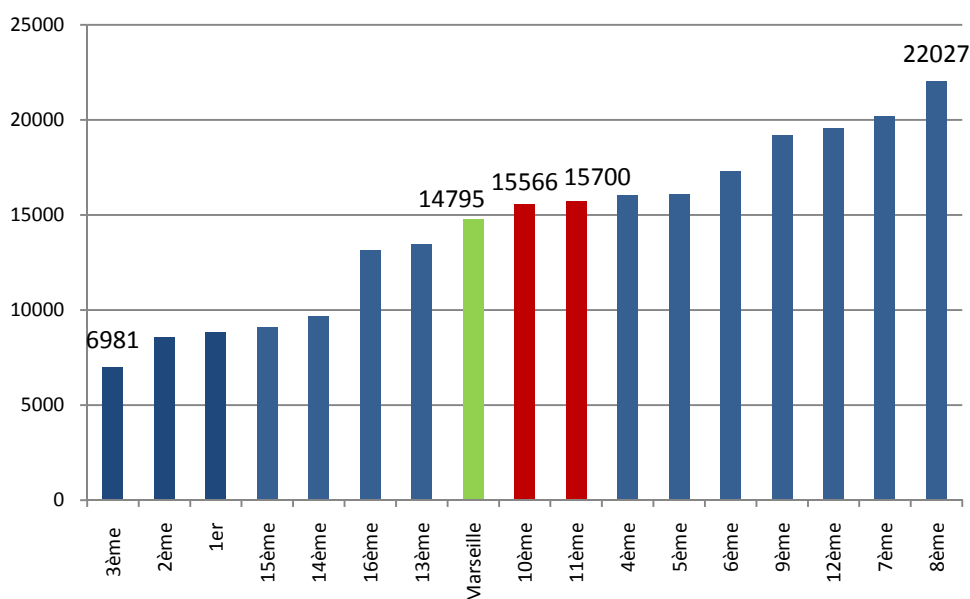
(Source : INSEE, recensement rénové, données 2006 diffusées au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

#### Les revenus médians légèrement plus élevés qu'à Marseille

En 2006, les revenus médians déclarés dans le 10<sup>ème</sup> et le 11<sup>ème</sup> sont légèrement **supérieurs à celui de Marseille** dans son ensemble. Malgré ce niveau de revenu globalement élevé en comparaison à d'autres arrondissements de la ville, quelques zones affichent un niveau de revenu très inférieur à celui de l'arrondissement. Cette situation se retrouve quasi exclusivement dans le 11<sup>ème</sup>. Ainsi, les zones (IRIS) d'Airbel ou encore de Néréide Petit Bosquet ont des revenus médians qui n'atteignent même pas la moitié du revenu médian du 11<sup>ème</sup>. En termes de revenu, on peut les comparer à des zones du 15<sup>ème</sup> telles Oddo, Campagne Levêque, HLM des Aygalades ou la Bricarde.

Dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, ces écarts au sein de l'arrondissement existent également mais sont moindres. L'IRIS hippodrome-Pont de Vivaux apparaît comme le moins riche avec néanmoins un revenu médian de 10 027 € équivalent au deux tiers du revenu médian de l'arrondissement. Sauvagère-Bellevue, Mireille Lauze-Vert clos sont aussi parmi les plus bas revenus médians du 10<sup>ème</sup>.

Graphique 1 - Les revenus médians (en euros) déclarés par arrondissement en 2006



(Source : DGI-INSEE)

## Quelle dynamique économique ? (source : unedic, 2008)

### Un pôle économique en mutation

Avec 25 035 emplois salariés privés recensés fin 2007, les deux arrondissements de la Vallée de l’Huveaune concentrent **11,3 % des emplois marseillais** (contre 12,5 % de la population). Ce territoire n’apparaît pas comme un pôle économique par son poids dans l’emploi marseillais contrairement au Centre Ville par exemple qui concentre plus d’emplois que d’habitants.

Tableau 2 - L’évolution récente de l’emploi salarié privé

Zone géographique	Emplois au 31/12/07	Evol. 2006/2007
10 <sup>ème</sup> arrondissement	10 784	- 1,00 %
11 <sup>ème</sup> arrondissement	14 251	+ 1,70 %
Marseille	221 948	+ 1,70 %

(Source : Unedic, 2008)

Ce territoire est plus partagé entre sa fonction résidentielle et sa fonction économique. Mais la disparition progressive des activités industrielles dans le 11<sup>ème</sup> et les disponibilités foncières qui en découlent, ou encore de nouvelles vocations pour certaines zones existantes, laissent entrevoir de nouveaux enjeux de reconversion de cet espace.

Les activités de services sont devenues le moteur de la croissance de l’emploi mais la spécificité et le dynamisme des activités de production dans la Vallée de l’Huveaune demeurent importants. Une analyse plus fine réalisée sur les zones à vocation économique du 11<sup>ème</sup> montre un réel dynamisme qui n’est pas suffisamment mis en relief dans les données à l’échelle de l’arrondissement.

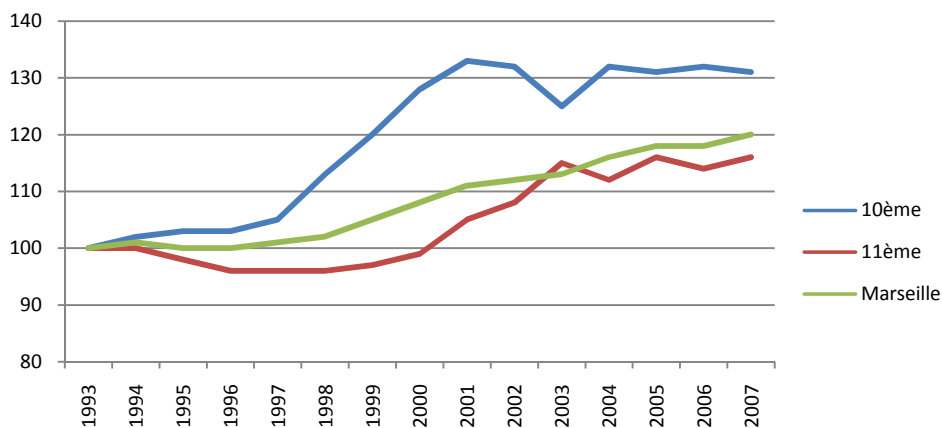
En termes de dynamique d’évolution sur l’année 2007, l’emploi salarié privé dans le 11<sup>ème</sup> croît au même rythme que dans pour Marseille alors que l’emploi dans le 10<sup>ème</sup> a connu une légère baisse.

Sur une période plus longue (1993-2007), le 11<sup>ème</sup> a connu une phase de décroissance de l’emploi, puis une croissance supérieure à l’ensemble de la ville au début des années 2000. Depuis 2003, le rythme de croissance de

l'emploi se ralentit. Le 10<sup>ème</sup> enregistre une phase de forte croissance suivie d'une stagnation du nombre d'emplois depuis les années 2000.

Sur les dernières années, les services aux particuliers et le commerce affichent un fort dynamisme dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement. Il en est de même pour les services aux entreprises et le commerce dans le 10<sup>ème</sup>.

Graphique 2 - Evolution de l'emploi salarié privé sur longue période (base 100 en 1993)



(Source : Unedic, 2008)

Le profil de l'emploi dans le 11<sup>ème</sup> est fortement marqué par la présence du commerce (plus de 30 % des emplois) avec le pôle commercial de la Valentine. Les services aux entreprises représentent également un poids important avec un emploi sur sept. Trois principaux sites accueillent ces activités : le Master Park sur la Pomme, La Valentine et les Villages d'entreprises sur l'ancien site CODER. Autre secteur présent dans le 11<sup>ème</sup>, les activités liées à l'éducation-santé-action sociale, avec essentiellement des activités hospitalières ou liées aux cliniques. La présence du CHU de la Timone à l'Ouest de l'arrondissement et des cliniques situées dans le quartier des Camoins à l'Est rend ce territoire attractif pour ces activités. L'industrie est encore bien présente sur le 11<sup>ème</sup> avec 12 % des emplois. Ces emplois s'exercent dans un tissu important de PMI ainsi que dans quelques grands sites industriels comme NetCacao, Heineken, Panzani, Arkema.

L'emploi dans le 10<sup>ème</sup> est lui fortement marqué par le commerce (26,5 % des emplois), secteur présent dans le quartier de La Capelette-Romain Rolland ou encore de la ZAC Ferrié dédiée au commerce automobile. Les services aux entreprises (23,3%) apparaissent en diffus dans le tissu ou autour de la Capelette et du Parc de la Mûre. Enfin, le secteur de la santé-éducation-action sociale (16,1 %) est surtout présent aux alentours du pôle santé de la Timone.

Certains secteurs sont encore plus présents dans la Vallée de l'Huveaune que dans l'ensemble de la Ville, conférant une spécificité à ce territoire. Ainsi, le commerce, la construction et l'industrie sont sur-représentés dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement comparativement à Marseille. En revanche, les activités financières, celles liées à l'immobilier, l'administration et les transports y sont très largement sous-représentés.

Dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, le commerce, la construction, l'industrie et services aux entreprises sont sur-représentés. L'administration, les services aux particuliers et les transports y sont sous-représentés.

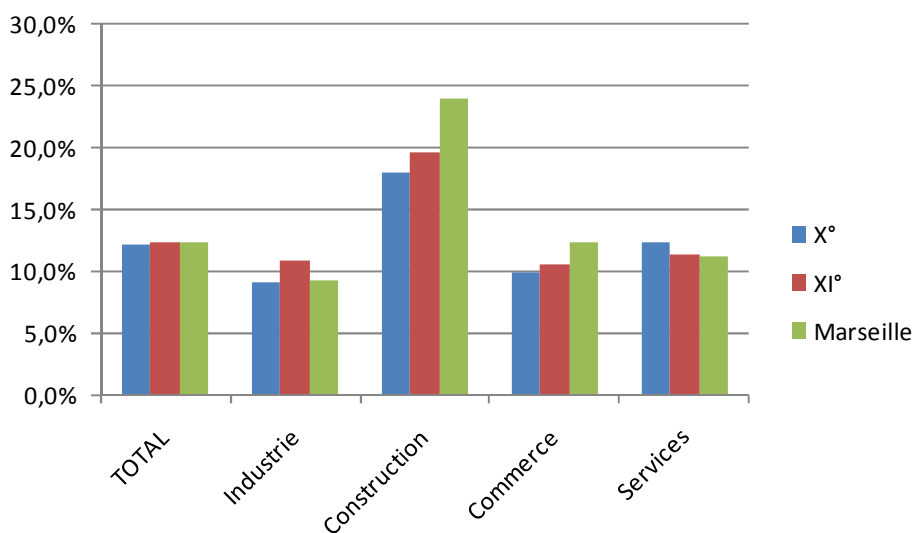
### **Une présence relativement importante de PME-PMI et de grands établissements**

Environ 9 % des établissements marseillais à caractère marchand sont localisés dans les deux arrondissements constituant la Vallée de l'Huveaune. Cette part est légèrement supérieure en ce qui concerne le parc d'établissements ayant plus de 10 salariés (12 %).

Encore plus spécifique à ce territoire, parmi les établissements localisés dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement, 5,6 % sont des PME-PMI de plus de 20 salariés, 4,3 % dans le 10<sup>ème</sup>, contre 3,7 % à Marseille. Proportionnellement, ces arrondissement sont parmi plus dotés en établissements de taille moyenne à l'instar des 2<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements. Ce type d'établissement fait défaut dans le parc marseillais en comparaison à d'autres villes, ce qui rend leur présence d'autant plus importante dans ces territoires.

Le taux de création d'entreprise en 2007 dans ces deux arrondissements est de même niveau qu'à Marseille, autour des 12,3%. Le 11<sup>ème</sup> apparaît plus dynamique en créations d'entreprises dans le secteur industriel. Ce sont les services aux entreprises qui semblent plus attirer les créateurs d'entreprises dans le 10<sup>ème</sup> comparativement à Marseille. Le taux de création dans la construction dans les deux arrondissements est inférieur au taux marseillais.

Graphique 3 - Le taux de création en 2007 par grands secteurs d'activité



(Source : INSEE, 2008)

## Quelles évolutions de la demande d'emploi ? (source : POLE EMPLOI-DRTEFP, 2008)

### Une diminution du chômage plus rapide dans le 11<sup>ème</sup> que dans l'ensemble de la ville

En Juin 2008 ce sont 3 963 habitants des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements qui sont inscrits à l'ANPE à la recherche d'un emploi durable à plein temps, soit 10,3 % des demandeurs d'emploi (catégorie 1) de Marseille contre 10,9 % en 1997. Sur une période de plus de dix ans, le chômage a diminué légèrement plus vite dans la Vallée de l'Huveaune qu'à Marseille. La diminution apparaît plus prononcée dans le 11<sup>ème</sup> alors que le 10<sup>ème</sup> enregistrerait globalement le même rythme de décroissance que Marseille.

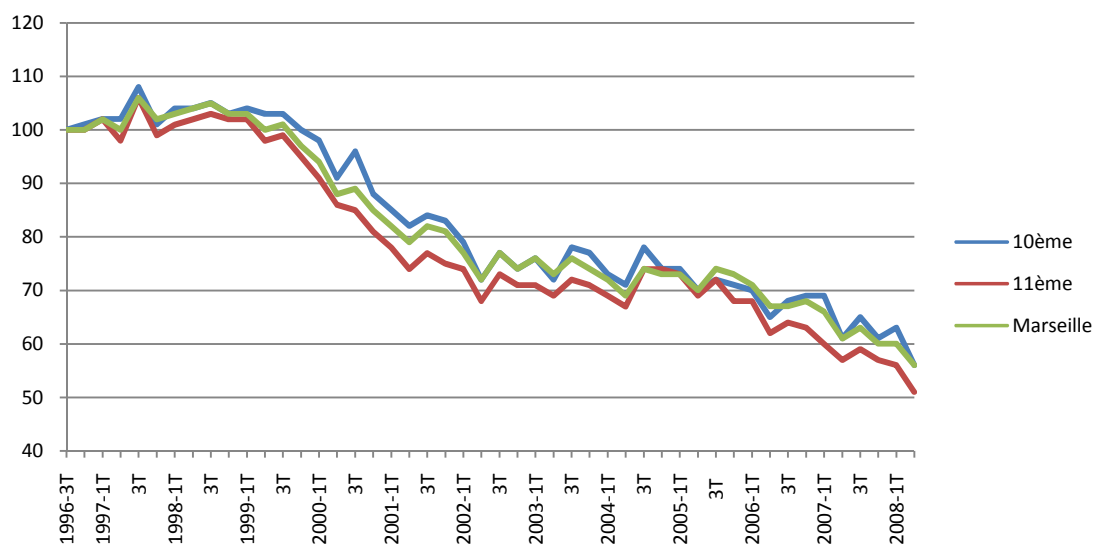
Le recul du nombre de femmes en recherche d'emploi et de jeunes semble plus faible dans le 10<sup>ème</sup> que dans le 11<sup>ème</sup> ou encore qu'à Marseille. Récemment, en évolution annuelle de juin 2007 à juin 2008, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi est plus prononcée dans ces deux arrondissements qu'à Marseille. La situation apparaît toutefois plus favorable pour les demandeurs d'emploi habitant le 11<sup>ème</sup>. Le recul du nombre de femmes en recherche d'emploi est plus fort dans la Vallée de l'Huveaune qu'à Marseille et en net recul dans le 11<sup>ème</sup>. Le nombre de jeunes au chômage dans le 10<sup>ème</sup> est en hausse, alors que le 11<sup>ème</sup> bénéficie d'une baisse conséquente. Le nombre de chômeurs de plus de 50 ans est en légère hausse dans le 10<sup>ème</sup>, en baisse dans le 11<sup>ème</sup> mais inférieur au rythme de la ville. La diminution du nombre de chômeurs de longue durée est équivalente entre les arrondissements et de même ordre que l'évolution marseillaise de ce public.

En juin 2008, les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements concentrent 8,4 % des demandeurs d'emploi de bas niveau de formation (niveau Vbis et VI, catégorie 1) de Marseille, soit 781 chômeurs. En comparaison, le Centre ville en compte 30 %. Le nombre de chômeurs de bas niveau de formation est à peu près le même dans ces deux arrondissements.

Environ 48 % des demandeurs d'emploi (cat.1) des arrondissements de la Vallée de l'Huveaune ont une qualification « d'employé qualifié » contre environ 40 % à Marseille. Cet écart dans la structure de la demande d'emploi se révèle être une des spécificités de ce territoire. Inversement, la part des ouvriers non qualifiés y apparaît très faible comparativement à la structure marseillaise. Globalement, les demandeurs d'emploi des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> semblent

plus proches de l'emploi que ceux résident en Centre Ville par exemple. Cela ne doit cependant pas masquer la difficulté de certains à trouver un emploi, en particulier les jeunes.

Graphique 5 – L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat.1) de 1996 à 2008 (base 100 en 1993)



(Source : POLE EMPLOI - DRTEFP, 2008)

Tableau 3 – Photographie des publics en recherche d'emploi (cat.1) en juin 2008

Zone géographique	Nombre de DEFM cat.1					Evolution annuelle (juin 2007/juin 2008)				
	Total	Femmes	Jeunes	+ 50 ans	DELD	Total	Femmes	Jeunes	+ 50 ans	DELD
10 <sup>ème</sup> arrondissement	1 935	902	311	270	593	- 8,6%	- 10,0 %	+ 0,6 %	+ 1,1 %	-14,1 %
11 <sup>ème</sup> arrondissement	2 028	872	332	293	612	- 11,0%	- 16,2 %	- 9,5 %	- 3,6 %	- 15,8 %
Marseille	38 297	16 277	4 669	5 333	11 669	- 7,4%	- 9,7 %	- 2,3 %	- 4,1 %	- 15,0 %

(Source : POLE EMPLOI - DRTEFP, 2008)

### Une demande d'emploi principalement axée sur les services et la vente

Dans chaque arrondissement, près des deux tiers de la demande d'emploi (toutes catégories) est concentrée sur environ dix domaines professionnels.

Dans le 11<sup>ème</sup>, 67 % de la demande d'emploi est inscrite dans les domaines suivants : services aux personnes (16,1 %), services administratifs (12,7 %), vente (6,4 %), services aux entreprises (5,9 %), second œuvre (4,7 %), conducteurs d'engins terrestres (4,7 %), logistique (4,6 %), restauration (4,6 %), distribution (4,2 %), gros œuvre et travaux publics (3,1 %).

Dans le 10<sup>ème</sup>, 68 % de la demande d'emploi est inscrite dans les domaines suivants : services aux personnes (16,7 %), services administratifs (14,8 %), services aux entreprises (5,6 %), vente (5,3 %), restauration (5,1 %), conduite d'engin de transport terrestre (4,2 %), second œuvre (4,0 %), logistique (3,8 %), professions de l'intervention sociale et culturelle (3,2 %), distribution (2,9 %) et gros œuvre et travaux publics (2,7 %).

Tous ces domaines professionnels apparaissent également parmi les plus recherchés à Marseille.

En revanche, la demande d'emploi est plus fréquente dans certains domaines professionnels comparativement à Marseille (supérieur de 20 % à la structure marseillaise). Ceux-ci apparaissent spécifiques à la Vallée de l'Huveaune même si leur poids dans la demande n'est pas très important.

Ainsi, par leur poids relatif, les professions en lien avec les services aux personnes, la distribution, la production agricole, les techniciens de l'installation et maintenance, l'industrie apparaissent spécifiques à la demande d'emploi du 11<sup>ème</sup> arrondissement. Dans le 10<sup>ème</sup>, ce sont les services aux personnes, les services administratifs, les professionnels des soins paramédicaux, les techniciens de l'installation et maintenance, les professionnels de la formation continue et les conducteurs d'engins de manœuvre et génie civil.

## Une part des personnes en emploi parmi les plus élevées de Marseille

(Source : recensement rénové 2005)

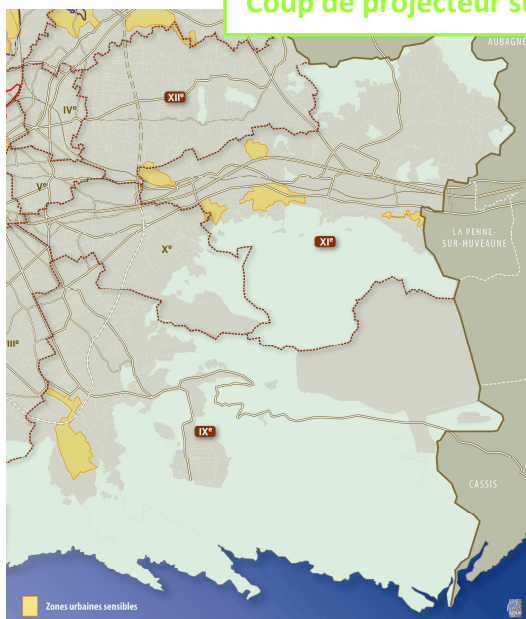
La part d'habitants des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements occupant un emploi est élevée comparativement à d'autres arrondissements, respectivement 46 % et 48%. A Marseille en 2005, 43 % de la population de plus de 14 ans a un emploi. Comparativement cette part s'élève à 49 % dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement.

La part des ménages ayant au moins une voiture est supérieure à la moyenne marseillaise. 68 % des ménages ont au moins une voiture à Marseille, 75 % dans le 10<sup>ème</sup> et 82 % dans le 11<sup>ème</sup>. Ces taux de motorisation sont parmi les plus élevés de Marseille.

### ZOOM SUR LES RMISTES (Source : CAF des Bouches-du-Rhône)

Marseille compte 37 503 RMistes fin 2007. La Vallée de l'Huveaune représente 8,5 % des RMistes de Marseille, soit 1420 RMistes dans le X<sup>o</sup> et 1759 dans le XI<sup>o</sup>. En comparaison, 30 % des RMistes habitent le centre ville (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissement). La Vallée de l'Huveaune représente également 8,5 % des bénéficiaires de l'aide aux parents isolés habitant Marseille.

### Coup de projecteur sur les ZUS



(Source : INSEE, 2008)

Deux zones urbaines sensibles (ZUS) se situent dans le 11<sup>ème</sup> : la ZUS Airbel et la ZUS Rouguière Saint Marcel (3 sites). Les deux ZUS concentrent près de la moitié des demandeurs d'emploi de l'arrondissement.

La ZUS Airbel compte 317 demandeurs d'emploi de catégorie 1 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, 498 toutes catégories confondues. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 est en recul de 12,4%, un rythme deux fois supérieur à celui du 11<sup>ème</sup> arrondissement. Le chômage des jeunes est lui aussi en baisse mais de manière moins prononcée, -4 %.

La ZUS Rouguière compte 805 demandeurs d'emploi de catégorie 1, 1 307 toutes catégories confondues. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi (cat.1) est en recul de 6 %, soit un rythme de baisse équivalent à celui du 11<sup>ème</sup>. Le chômage des jeunes est à la hausse, +3,3%.

Dans l'ensemble des deux ZUS, la part des jeunes de moins de 25 ans inscrit au chômage est largement supérieure (21 %) à celle enregistrée dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement (14,8%).

Bien que située dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement, la ZUS des Hauts de Mazargues a été rattachée au périmètre d'observation de la Vallée de l'Huveaune.

Cette ZUS compte 310 demandeurs d'emploi de catégorie 1 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, 498 toutes catégories confondues. Elle est donc comparable à Airbel en nombre de demandeurs d'emploi. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi (cat.1) est en recul de 8,3 % alors que dans le 9<sup>ème</sup>, arrondissement de référence, le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse de 13,2%.

***Dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement***

- Projet SBM : extension de l'espace commercial de la Valentine (commerces et bureaux).
- Le maintien de l'activité de Heineken est confirmé sur le site et des investissements y sont réalisés.
- Projet du Pôle d'échange de la Barasse : liaison TER et transport en commun. Autour de ce projet, des activités de type administratives, commerciales ou tertiaires pourront apparaître.
- Valentine Vallée Verte (ancien site Nestlé) : présence prochaine de 1 500 emplois à court terme et 4 000 à plus long terme autour des services à la personne, de l'hospitalisation à domicile, des services aux entreprises et du pôle textile.
- Le Château de la Buzine au sud des Camoins : création du centre cinématographique de la Méditerranée.
- Création d'un centre de formation des pompiers et délocalisation d'un de leurs postes de secours sur l'ancien site de Rivoire et Carret.

***Dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement***

- Construction d'un immeuble de bureaux (Bouygues) sur Pont de Vivaux.
- Réhabilitation de logements pour accueillir des étudiants en vue du renforcement du pôle étudiants de la Timone.
- Quartier Capelette : Poursuite du projet Marseille Grand Est.
- Réalisation du Palais de la Glisse et de la Glace.
- Projet de pôle Nautique.
- Centre commercial (retard prévu) et multiplex cinématographique.
- Maison de retraite et un établissement scolaire (à proximité de Curtel).
- Création d'un Castorama sur l'ancien site des moteurs Baudouin.

***A proximité de ces arrondissements***

- Relocalisation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (site des pharmacies militaires 12<sup>ème</sup> arrondissement).
- En fonction du choix du tracé, le passage de la ligne à grande vitesse (LGV Paris-Nice) est un projet qui pourrait impacter la Vallée de l'Huveaune.
- Possibles délocalisations d'entreprises de la Capelette sur le site des faïenciers (12<sup>ème</sup> arrondissement).
- Implantation d'un centre de recherche de niveau Européen en imagerie médicale (CIRIMED) et d'un infectiopoie (5<sup>ème</sup> arrondissement, pôle de La Timone).